



Canton de
Bordères/Echez

Commune d'IBOS

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 7 mars à 18h

2022/018

Présents : Denis FEGNE, Philippe SOULE-PERE, Régine TOSON, Sébastien ABADIE, Stéphanie MARQUEZ, Alexandre ARRIZABALAGA, Juliette SALANNE, Jean-Christophe MADELAINE, Caroline ECORCHON, Dominique GAYE, Hélène FRANCES, Sandrine TREBUCQ, Jean-Baptiste MARTINEZ, Ingrid BOUTARFA. En visio : Michel DUHAMEL

Absents : Bernard JOUCLA (procuration pour Dominique GAYE), Jean TRILLE (pour Stéphanie MARQUEZ), Bruno CAZERES (pour Jean-Christophe MADELAINE), Serge ALMENDRO (pour Alexandre ARRIZABALAGA), Bernard LHOSEIN (pour Denis FEGNE), Noémie DEUTSCH, Gisèle VINCENT, Laetitia CAZABAN

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES

Nombre de conseillers en exercice : 23

Date de la convocation : 2 mars 2022

AVENANT MAISON DES PATRIMOINES

Monsieur le Maire rappelle à l'assemblée municipale que les travaux d'aménagement de la maison des patrimoines sont en cours d'exécution.

La délibération n°2021-41 du Conseil Municipal du 12 avril 2021 présente les différentes prestations et les entreprises retenues. La délibération n°2021-48 du 17 mai 2021 a permis de mettre à jour la facturation pour les plus et moins-values réalisées par les entreprises Lerda et Bouyssonie.

Pour finaliser définitivement les travaux d'électricité du projet de la Maison des Patrimoines, il convient de délibérer à nouveau pour régulariser le lot électricité, réalisé par l'entreprise ELECTRONIC SERVICE.

Ainsi informé et après en avoir délibéré le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire, à l'unanimité, à signer l'avenant avec l'entreprise citée ci-dessus pour un montant de 34 485,36 € TTC.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission
en Préfecture le 10 MARS 2022

de la publication le 10 MARS 2022

IBOS, le 10 MARS 2022

Le Maire,


DENIS FEGNE

Le Maire,


DENIS FEGNE

